



Location de la Méjane

Liste des pièces à fournir:

- Attestation d'assurance de responsabilité civile en date de la location et la salle.
- Justificatif de domicile au nom du demandeur.
- Photocopie d'une Pièce d'Identité (Carte d'identité ou Passeport).
- Document « Convention d'utilisation de la Méjane » rempli et signé.
- Document « Règlement intérieur de la Méjane » rempli et signé.
- Chèques de réservation et de caution de la salle, à faire à l'ordre de la SGC de Castres (Trésor Public).

Grille des tarifs :

Durée de la location	Particuliers de la commune	Entreprises
Journée (1 jour)	150 €	300 €
Week-end (2 jours)	250 €	400 €
Caution salle	500 €	500 €
Caution nettoyage	100 €	100 €